Guide d'utilisation du carnet de formation à la capture et à la manipulation des chiroptères en France, version 2018

Vous trouverez dans cette note toutes les modalités et conseils pour compléter au mieux ce carnet de formation.

- ✓ Le carnet de formation est **nominatif** ; il est recommandé d'inscrire son nom et prénom sur chaque page.
- ✓ Lors de l'entretien préalable avec un formateur ou lors du stage théorique vous avez pris connaissance des **risques sanitaires** liés à la manipulation des chiroptères. Dans ce cadre, une **vaccination contre la rage** avant de débuter la formation et un titrage annuel sont vivement recommandés. Les formateurs ont le choix de former ou non une personne non vaccinée.
- ✓ Le carnet est à remplir sur une période d'au moins deux ans, de manière progressive, lors de nombreuses sessions mises en place dans un but scientifique et/ou de conservation, mais en aucun cas dans un seul but de formation ou de sensibilisation.
- ✓ Seuls les formateurs peuvent valider les acquis sur le carnet mais il est vivement conseillé de profiter de **l'expérience d'autres captureurs** qui ne sont pas formateurs.
- ✓ Afin d'appréhender la capture dans son ensemble et de s'ouvrir à divers savoir-faire, il est indispensable d'assister à des captures dans des **contextes différents** (périodes, espèces, dispositifs, etc.), dans des **régions différentes** et avec des **captureurs/formateurs différents**. Cela vous permettra de vous rendre compte de la diversité des pratiques et de trouver ce qui vous correspond le mieux.
- ✓ Avant chaque session, il est important de définir au préalable avec le formateur les **objectifs que vous souhaitez aborder en priorité**. A l'issue de la session, le formateur vous invitera à sortir votre carnet pour faire un bilan, signer l'historique et **valider vos acquis.**
- ✓ Il est fortement recommandé de remplir et de faire signer votre carnet à l'issue de chaque session pour ne pas perdre d'information.
- ✓ La formation est principalement technique mais il est indispensable d'approfondir vos **connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces**, sur le terrain, mais aussi par le biais d'ouvrages et de publications.

Composition du carnet de formation :

Le carnet est constitué de différents modules reprenant une liste d'objectifs théoriques et techniques à maîtriser pour pratiquer la capture de Chiroptères :

- Historique (obligatoire): pour noter l'historique de chaque session de capture (objectif, dispositif, contexte, postes occupés, espèces manipulées, pratiques réalisées, difficultés rencontrées, etc.); cela permet de vous guider dans votre apprentissage et permet aussi aux formateurs de voir où vous en êtes; à remplir par vos soins sur place et à faire signer par un formateur ou un captureur expérimenté ayant participé à votre apprentissage;
- Module Capture Objectif général 1 (obligatoire) : pour maîtriser les notions techniques et théoriques nécessaires à la préparation d'une action de capture au filet de chiroptères ; à faire valider lors d'un entretien individuel avec un formateur à la remise du carnet ou lors d'un stage théorique d'initiation à la pratique de la capture ;
- <u>Module Capture Objectif général 2</u> (obligatoire) : pour être capable de mener une action de capture au filet de manière autonome sous la responsabilité d'un formateur

désigné; ce module se compose d'une liste d'objectifs qui seront abordés progressivement lors de différentes sessions avec des formateurs différents, dans des contextes différents (périodes, régions, espèces, etc.); à faire signer par au moins 4 formateurs différents (2 signatures différentes par objectif), lors de sessions réalisées, a minima, dans 2 régions différentes. Concernant l'objectif relatif à la capture d'oiseaux, il doit être abordé lors d'une session de baguage d'oiseaux et signé par un bagueur CRBPO.

- Module Capture en autonomie Objectif général 3 (obligatoire) : pour se mettre en situation de capture en autonomie complète, lors de deux capture différentes : 1) une nuit en situation de capture en groupe, vous organisez et gérez la capture et l'équipe, 2) l'autre nuit seul au poste de capture, sans assistance, vous devez alors gérer la capture seul, notamment le montage du dispositif, la surveillance, la gestion du poste et des manipulations, etc. Lors de ces deux captures, les formateurs évalueront vos acquis, votre organisation et votre autonomie, notamment votre aptitude à gérer les différentes phases (montage, surveillance, manipulation, etc.) et votre dextérité (maîtrise d'une routine dans la manipulation, c'est-à-dire un bon enchaînement des gestes pour aller au plus vite lors du démaillage et de la manipulation). Ces modules ne peuvent être abordés qu'une fois les objectifs généraux 1 et 2 du module Capture validés intégralement. Les deux captures doivent être réalisées lors de sessions différentes, sous la responsabilité de formateurs différents et qui n'ont pas (ou peu) signé les objectifs du module Capture (objectifs 2) ; ils ne peuvent être validés que si au moins 5 chauves-souris ont été capturées/manipulées. Si à l'issue de ces captures les formateurs estiment que vous êtes autonome, ils pourront alors signer ces objectifs et vous encourageront à vous inscrire à un stage de validation des compétences.
- Liste des espèces de France métropolitaine: elle est présente à titre indicatif, cependant, à l'issue de votre formation, vous êtes censés maîtriser l'identification de toutes les espèces à partir d'une clé d'identification, et manipuler aisément des Chiroptères de différents gabarits (Pipistrelle vs. Grand Murin/Sérotine) ou de différentes sensibilité vis-à-vis de la capture (notamment les Rhinolophes).
- Module Techniques de capture (facultatif, sans validation): pour mener une action de capture avec d'autres méthodes que le filet japonais, de manière autonome, sous la responsabilité d'un formateur. Seuls les objectifs qui différent de la capture au filet sont renseignés. Ces techniques sont mentionnées pour guider votre apprentissage mais ne font pas l'objet d'une validation.
- Modules spécifiques (avec validation): ces modules concernent la pose d'émetteur, la pose de bague, la pose de transpondeur, la biopsie de patagium, le prélèvement de sang par capillarité et le prélèvement de poils avec bulbe. Les objectifs sont à faire signer par des formateurs compétents pour chaque technique (cf. liste des formateurs) selon le même principe que le module capture c'est-à-dire lors de plusieurs sessions, par plusieurs formateurs (2 signatures par objectifs de formateurs différents). Les objectifs de ces modules peuvent être abordés en parallèle de la formation à la capture mais l'inscription à la validation pour ces pratiques ne pourra se faire qu'une fois le processus de formation à la capture terminé (stage de validation des compétences).

La validation de ces pratiques annexes se fait sur le terrain (et non pas lors du stage de validation) une fois l'ensemble des objectifs signés, en présence d'un formateur qui n'est pas intervenu dans votre formation (ou peu). Lors de la session de validation, il est demandé:

- o pour le module « pose d'émetteur » : la pose d'au moins un émetteur,
- o pour le module « pose de bague » : a minima, 5 individus bagués,

- o pour le module « biopsie de patagium : un échantillonnage sur, a minima, 2 individus,
- o pour le module « prélèvement de sang par capillarité » : un échantillonnage sur, a minima, 5 individus,
- o pour le module « prélèvement de poils avec bulbe » : un échantillonnage sur, a minima, 5 individus.

Au préalable de toute validation, une inscription auprès de la coordination de la formation est nécessaire (contact : julie.marmet@mnhn.fr).

Conditions de pré-inscription au stage de validation :

- Avoir rempli intégralement le Module capture Objectif général 2.
- Avoir validé au moins un des deux objectifs du Module capture en autonomie Objectif général 3 au moment de la pré-inscription et validé le deuxième objectif au moins un mois avant la date du stage.
- Avoir bien renseigné la partie historique pour que l'on puisse se rendre compte de la diversité de votre parcours et ajuster si besoin : contextes, dispositifs, périodes, espèces manipulées (diversité, gabarits, sensibilité), etc.

Contact : Julie Marmet, MNHN, <u>julie.marmet@mnhn.fr</u>, tel. : 01-40-79-57-64 / 06-49-14-63-11)